

Société Philharmonique de L'Isle-Jourdain : Françoise VERRIERE, huit années d'engagement au service de la musique

Compte rendu de L'Assemblée générale du 14 février 2026



Société Philharmonique de L'Isle-Jourdain : Françoise VERRIERE, huit années d'engagement au service de la musique

L'assemblée générale de la Société Philharmonique, qui s'est tenue le 14 février 2026, a marqué la fin d'un chapitre important pour l'association musicale locale. Après huit années à la présidence, Françoise Verrière a déclaré vouloir mettre en place un temps de transition pour passer la main. Elle a présenté un bilan moral particulièrement riche, témoignant d'une période de consolidation et de rayonnement pour l'ensemble, en présence de Brigitte Dirat, représentante de la mairie de l'Isle-Jourdain en charge du patrimoine,

L'assemblée a salué le soutien constant des institutions. La municipalité, à travers une subvention directe et des moyens indirects conséquents, ainsi que le Conseil départemental, ont permis à la Philharmonique de développer ses activités dans de bonnes conditions.

Ces huit années de mandat ont été marquées par une volonté affirmée de créer une véritable cohésion au sein du groupe de musiciens. L'organisation de moments conviviaux – pots en fin de répétitions, célébrations d'anniversaires, repas communs – a forgé un esprit d'équipe solide.

Sur le plan artistique, la Philharmonique a multiplié les projets ambitieux : la messe de l'Homme armé en novembre 2018, la commémoration chantée du 8 mai 2025, l'exposition au musée campanaire pour les 180 ans de l'association en 2020, ou encore des concerts thématiques avec des musiciens professionnels du Conservatoire à Rayonnement Régional.

L'association a également affirmé son rôle d'acteur culturel majeur de la ville en participant aux grands événements locaux : jumelage avec l'Italie, passage de la flamme olympique, commémorations, sans oublier les concerts de printemps et de Sainte-Cécile. Des échanges musicaux avec Caraman, Lavaur, Touget et Nogaro ont également enrichi la vie de l'ensemble.

Des investissements matériels conséquents – éclairages, rideaux, supports de communication – ont permis de professionnaliser les représentations dans la salle polyvalente de la commune. Conformément aux statuts, l'ensemble du conseil d'administration a présenté sa démission, ouvrant la voie à un nouveau chapitre pour cette association centenaire.

L'année 2026 verra donc avec les 13 musiciens qui se sont engagés, un nouveau bureau et conseil d'administration qui sera déterminé dans les prochains jours. De beaux projets en perspectives, à noter le concert de printemps le samedi 11 avril à 20h30.